

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****23 (CREUSE)****Nombre de conseillers**

Membres	10
Présents	08
Représentés	01
Votants	
Exprimés	
Pour	
Contre	

DELIBERATION N° DE_290324_8**DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

29 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **vingt-neuf mars à 18 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Étaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, , Mme Evelyne GIPOULON, M. Frédéric DUPLEIX
Pouvoirs : M. Alexandre BOURDERY a donné pouvoir à M. Frédéric DUPLEIX

Absente : Mme Michèle TIXIER GALLAND,

Date de convocation : 23 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie BERTRAND

Subventions 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2311-7

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations, dès lors qu'elles auront transmis leur demande accompagnée du bilan et des comptes de l'année précédente :

Association	Montant de la subvention	Pour	Contre	Abst.	Elus ne prenant pas part au vote
Comice agricole	212 €	09	00	00	
Comité des fêtes de Saint Silvain Bellegarde	250 €	07	00	00	Michèle ALOUCHY / Isabelle CARTON
Francis Chigot et l'art du vitrail au XXe siècle	100 €	09	00	00	
Foyer rural de Bellegarde - Section foot	150 €	09	00	00	
Judo en Marche	160 €	09	00	00	
Les P'tits loups	200 €	09	00	00	
« Sportez-vous bien »	100 €	09	00	00	
Association les Bouquets	100 €	09	00	00	
Tir Auzances (à voir)	100 €	07	01	01	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** d'attribuer les subventions ci-dessus aux associations dès lors qu'elles auront transmis leur demande
- **APPROUVE** l'inscription de ces montants au budget principal

Le Maire,
Alain BUJADOUX

Le secrétaire
Jean-Marie BERTRAND